



BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET  
OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER

# Estimation du coût d'une promesse électorale

Date de publication : Septembre 2021

Titre abrégé : Aide financière aux familles qui attendent un enfant

Description : À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les familles admissibles recevront la prestation maximale d'ACE à laquelle ont droit les familles admissibles qui ont un enfant de moins six ans, rajustée en fonction de l'inflation, de la 28<sup>e</sup> semaine de grossesse jusqu'à la naissance de l'enfant. Cette prestation sera déterminée selon le revenu familial net rajusté de l'année précédente et elle sera indexée sur l'inflation.

Coût de la mesure proposée :	Millions de \$	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	Total
Coût total		86	341	349	356	363	1 495

Remarques :

- Les estimations sont présentées selon la méthode de la comptabilité d'exercice comme cela apparaît dans le budget et les comptes publics.
- Un nombre positif indique une diminution du solde budgétaire (en raison d'une baisse des revenus ou d'une hausse des dépenses). Un nombre négatif indique une augmentation du solde budgétaire (en raison d'une hausse des revenus ou d'une baisse des dépenses).
- « - » = Le DPB ne prévoit pas de coût financier.

Méthode d'évaluation et d'établissement des projections : La BD/MSPS<sup>1</sup> a été utilisée pour estimer les coûts de 2022 à 2025, qui ont été rajustés en fonction de la prévision de référence établie dans le rapport *Coût des mesures proposées pendant la campagne électorale de 2021 : prévision de référence* produit par le DPB. Le nombre de familles admissibles ayant un nouveau-né, qui provient de la BD/MSPS, a servi à calculer le nombre de familles admissibles qui attendent un enfant et qui en sont au troisième trimestre de la grossesse. La probabilité de donner naissance dans chacune des sous-périodes comprises entre la 28<sup>e</sup> et la 42<sup>e</sup> semaine a été prise en compte dans le calcul de la période de paiement moyenne. Pour 2026, les coûts ont été majorés selon les hypothèses émises dans le rapport *Coût des mesures proposées pendant la campagne électorale de 2021 : prévision de référence*.

Source d'incertitude : Les coûts estimés de la mesure dépendent de l'indice des prix à la consommation (IPC) projeté, des revenus familiaux nets rajustés, de leur répartition et du taux de natalité prévu. De plus, la BD/MSPS suppose un taux de croissance uniforme pour toutes les répartitions de revenus. Ainsi, les coûts pourraient varier si les revenus ou l'IPC augmentent à un rythme plus lent ou plus rapide, ou si les revenus augmentent à un rythme plus lent ou plus rapide selon les répartitions de revenus.

<sup>1</sup> La présente analyse se fonde sur la Base de données et le Modèle de simulation de politiques sociales (BD/MSPS) de Statistique Canada. Les hypothèses et les calculs utilisés pour obtenir les résultats de la simulation établie au moyen de la BD/MSPS ont été préparés par le Bureau du directeur parlementaire du budget (DPB), et le DPB assume l'entière responsabilité de l'utilisation et de l'interprétation de ces données.

---

Sources des données :	Variable	Source
	Allocation canadienne pour enfants	BD/MSPS 28.1 et prévision de référence établie dans le rapport <i>Coût des mesures proposées pendant la campagne électorale de 2021 : prévision de référence.</i>

© Bureau du directeur parlementaire du budget, Ottawa, Canada, 2021